

Vos questions / nos réponses

Soucis avec l'alcool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/10/2013 17:38

Bonjour, sans entrer dans les détails, je suis la 2eme d'une famille de 4 enfants. Ma maman connaît de sérieux problèmes avec l'alcool. Mes petits frères jumeaux ont eu des soucis avec la drogue (cannabis) mais s'en sortent petit à petit. Mes grands parents maternelles étaient alcooliques. J'ai incité ma grand mère à se faire soigner il y a maintenant 2 ans, chose qu'elle a fait mais elle a replongé ces derniers mois.

Je souffre beaucoup de voir ma maman plongée elle aussi. Elle a des pertes de mémoire, elle se répète, elle a des absences, elle a des gestes inexplicables. Mon papa qui est absent la semaine soupçonne son problème mais ne l'accepte pas et ne serait pas vraiment prêt à la soutenir. Je précise que ma maman n'a que 41 ans et elle vient d'être grand mère (ma sœur qui connaît son problème n'ose même pas lui laisser son fils).

C'est assez compliqué, ma maman sait que l'on sait, elle admet mais ne souhaite visiblement pas s'en sortir. Elle pense que tout le monde lui reproche son penchant pour l'alcool et que personne ne comprend son "besoin" de boire pour soulager ses journées stressantes.

J'aimerais savoir comment faire évoluer les choses, pour que ma maman se fasse soigner.
Cordialement.

Mise en ligne le 21/10/2013

Bonjour,

Vous êtes inquiète pour votre mère et vous vous demandez comment faire évoluer les choses. Vous nous dites que votre mère "admet" mais qu'elle ne souhaite visiblement pas s'en sortir, car elle pense qu'on lui reproche son problème d'alcool. Vous semblez avoir bien compris ce qui se joue souvent entre la personne qui boit et son entourage. D'un côté, les proches essaient d'inciter la personne à se faire aider, lui reprochant, implicitement ou explicitement, son comportement et son problème. D'un autre côté, la personne alcoolodépendante se sent incomprise, car avant d'être un problème, l'alcool est d'abord le seul moyen trouvé jusqu'alors pour supporter une situation douloureuse, soulager une souffrance trop importante... ou comme le dit votre mère, pour soulager des journées stressantes.

Le dialogue est souvent la seule, et la meilleure façon de faire évoluer les choses. Dire à l'autre comment on se sent, et l'inviter à en faire de même, l'assurer qu'on ne le juge pas mais que l'on souhaite chercher avec lui des solutions pour que les choses aillent mieux... ces petites choses permettent de créer un climat de confiance où l'autre ne se sent ni jugé ni acculé à faire quelque chose.

Vous avez incité votre grand-mère à se faire soigner il y a quelques temps, mais elle reboit aujourd'hui. Si les proches peuvent en effet proposer leur aide et encourager la personne à se faire aider, ce qui s'ensuit ne dépend pas d'eux. Cela peut être la source de sentiments variés et contradictoires (inquiétude, découragement, colère, compréhension par moment, puis incompréhension à d'autres...) ; il est en effet très difficile de se rendre compte que l'on est impuissant face à une situation qui nous touche profondément. C'est pourquoi Les proches ont besoin de soutien dans ces moments-là. Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) reçoivent les personnes de l'entourage pour des conseils et du soutien lorsque ce la s'avère nécessaire. Nous vous indiquons une adresse en fin de message, n'hésitez pas à vous y rendre si vous en ressentez le besoin. Vous pourrez, avec l'équipe de professionnels qui y travaille, réfléchir aux possibilités d'aide et de soutien pour chacun des membres de votre famille.

Pour d'autres informations, ou pour en parler de vive voix, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA - Antenne de Remiremont](#)

74, boulevard Thiers
88200 REMIREMONT

Tél : 03 29 22 14 05

Site web : f-ms.fr/service/addiction-qui-contacter/

Accueil du public : Sur rendez-vous du lundi au jeudi 8h/12h et 13h/17h sauf mardi jusqu'à 19h et vendredi jusqu'à 16h30

[Voir la fiche détaillée](#)